

INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir



© photo J. Straesslé

Bulletin No 2
Décembre 2014

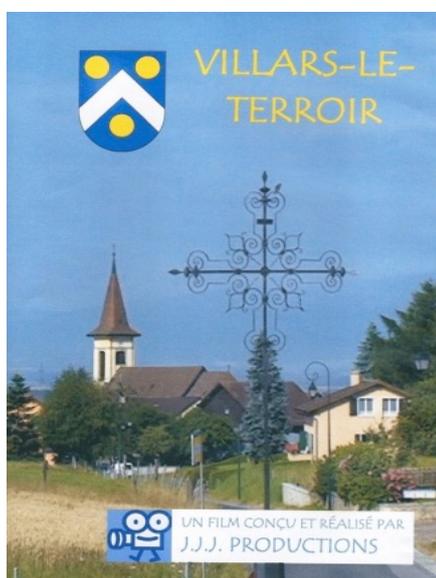


*La Municipalité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs
de l'Administration vous souhaitent
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2015!*

LE NOUVEAU FILM SUR VILLARS-LE-TERROIR EST DISPONIBLE!

En décembre 2013, nous annonçons qu'un nouvel habitant de notre commune s'était proposé de fixer sur la pellicule une année de vie des Villardiers. Ce projet s'est concrétisé et un film d'une durée de 27 minutes a été réalisé et présenté récemment à nos autorités qui ont rencontré le réalisateur, **M. Jacques Muggli**.

Interview:



VLT: Comment êtes-vous venu à cette activité de réalisation de films vidéo ?

J.M.: Je tiens tout d'abord à préciser que ce document est le travail commun de trois retraités, amis d'enfance, qui ont décidé de consacrer une partie de leur temps de retraite à la réalisation de court-métrages documentaires. Nous avons à ce jour produit 12 films traitant de sujets très divers. Marcheurs passionnés, nous avons aussi produit des films montrant nos grandes randonnées pédestres, en France et en Suisse, et que nous présentons dans des milieux associatifs, des clubs d'aînés, etc.

VLT: Comment avez-vous entrepris ce film sur Villars-le-Terroir ?

J.M.: Notre idée n'était pas de faire un film historique, mais de présenter le village aujourd'hui, sous ses différentes facettes, raison pour laquelle nous avons intitulé notre DVD "Villars-le-Terroir, village à tiroirs". Les sujets traités comprennent, entre autres,

l'agriculture et l'élevage, les sociétés locales, les manifestations, les services et l'administration, les habitants, la religion. L'accueil des habitants interviewés et filmés a été exemplaire. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité et leur ouverture. Nous avons dû, lors du montage, faire un choix; nous prions celles et ceux qui ne se retrouveront pas dans ce film de nous en excuser.

VLT: De quel matériel disposez-vous pour réaliser vos films ?

J.M.: Nous travaillons avec une caméra semi-professionnelle très légère nous permettant de filmer à la main, surtout lors de nos randonnées. Un ordinateur "dédié", pour amateurs, permet le montage par le biais de logiciels nous facilitant le découpage, la sonorisation et la finalisation de nos films. ■

*Le DVD "Villars-le-Terroir" est en vente
au prix de CHF 10.-
auprès de l'Administration communale.*

LE FC VILLARS-LE-TERROIR A FÊTÉ SES 50 ANS



Le mois de juin dernier a vu la célébration du 50^{ème} anniversaire du FC Villars-le-Terroir se dérouler avec succès. Bonne humeur, musique, joyeuses tables mais surtout belles passes de ballons entre jeunes, moins jeunes et vétérans ont animé les quatre journées de festivités pour le plus grand plaisir des organisateurs et du public venu en nombre. Un loto "à la beuze", dont le gagnant est reparti avec une voiture, a clos ce jubilaire. ■



LA RÉCEPTION DE NOS AMIS FRANÇAIS DE VILLARS FONTAINE ...

Comme nous vous l'annoncions dans notre bulletin du mois d'avril, quatre villages parmi les "Villars" vaudois accueillent à leur tour leurs amis français de Villars Fontaine les 13 et 14 septembre. C'est ainsi que ces derniers ont pu sillonner notre canton et découvrir nos vins, mets et traditions. Accueillis par Villars-le-Comte, Villars-Ste-Croix et Lussery-Villars, ils ont achevé leur voyage à Villars-le-Terroir où les attendaient un repas préparé par la Jeunesse ainsi que la visite de la très belle exposition organisée à cette occasion par M. Roger Pittet qui a partagé sa collection d'objets d'un autre temps, démonstrations à l'appui. ■

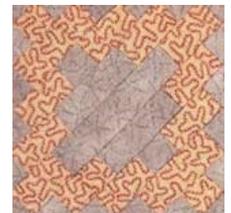


... ET L'EXPOSITION DE ROGER PITTET



LA SORTIE DES AÎNÉS

Le mercredi 1er octobre s'est déroulée la sortie des aînés de Villars-le-Terroir. 42 personnes, accompagnées de la Syndique et de municipaux, ont pris place dans le car postal pour se rendre à Echallens. De la gare, tous ont tranquillement traversé le bourg en direction de la Maison du Blé et du Pain. Les anciens costumes régionaux, présentés par Mme Rita Sägesser, ont retenu la meilleure attention des visiteurs. Puis les nombreux objets relatant les travaux des champs et, plus particulièrement, la culture des céréales, ont fait remonter de nombreux souvenirs de jeunesse à la plupart de nos aînés. Après une projection historique accompagnée de musiques des Fêtes du Blé et du Pain, un apéritif suivi d'un copieux repas ont complété cette visite, certes, "pas bien loin de chez nous" mais au demeurant fort intéressante ! Un retour calqué sur l'aller a clos cette agréable journée. ■



LA JEUNESSE

Tours de Jeunesse, cortèges, exploits sportifs et voyage à Turin, les activités ont été nombreuses ces derniers mois pour la Jeunesse de Villars-le-Terroir, sans compter ses fidèles engagements lors de manifestations communales. Bravo et merci à elle!



INSTALLATION DU SAPIN SUR LA PLACE

Le 26 novembre a vu un majestueux sapin de Noël se dresser sur la Place de l'Eglise, sapin qui fût peu après mis en valeur par des membres de la Paroisse St-Nicolas. Un grand merci à ceux qui chaque année s'occupent de son installation et de sa décoration pour le plaisir des yeux villardiers. ■



UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LA COMMUNE!

L'ancien tracteur communal nécessitant de trop lourdes réparations pour remplir sa fonction, c'est un tout nouveau véhicule acquis récemment par la Commune sur lequel vous verrez dorénavant nos employés Fabien et Gérald effectuer l'entretien du village et du territoire communal. ■



NOUVELLE COLLABORATRICE DE L'ADMINISTRATION



Suite au départ de Mme Michèle Martignier, secrétaire municipale, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à Mme Véronique Curchod qui a rejoint l'Administration communale au 1er juillet en tant que responsable du Contrôle des Habitants et Bureau des Etrangers. ■

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

L'Administration communale sera fermée
du vendredi 19 décembre
au vendredi 2 janvier inclus.

En cas d'urgence, veuillez contacter
 Jaqueline Bottlang-Pittet, syndique, au 079 503 43 64. ■

FERMETURE HIVERNALE DE LA DÉCHARGE



Nous vous rappelons que, durant l'hiver, la permanence n'est plus assurée par les employés communaux les mercredis et samedis à la décharge de Manens. Toutefois, l'accès y étant libre, **les personnes domiciliées dans la commune** peuvent y déposer leurs déchets selon le tri en vigueur, en veillant à respecter les lieux et à refermer le portail. ■

LE SDIS RECRUTE



La Municipalité vous informe que le SDIS du Gros-de-Vaud est à la recherche de pompiers volontaires, notamment pour assurer la permanence de jour. Rendez-vous sur le site

www.sdis-grosdevaud.ch, rubrique "recrutement". ■

CONSEIL COMMUNAL

TAUX D'IMPOSITION 2015

Au vu du préavis de la Municipalité du 29 septembre 2014, le Conseil communal a approuvé l'Arrêté d'imposition pour l'an 2015 au taux de **73% de l'impôt cantonal de base**, sans augmentation en regard de 2014. ■

BUDGET 2015

Le budget 2015 a été validé par le Conseil communal. Il présente un résultat négatif de CHF 132'737.- pour un total de CHF 3'683'685.- ■

CAUTIONNEMENT DE L'ASIRE

Au vu du préavis de la Municipalité du 27 octobre 2014, le Conseil communal a approuvé la demande de cautionnement d'un montant de Fr. 2'009'573.- en faveur de l'Association Scolaire intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE). ■



INTERPELLATION DE DAVID HENRIOUX

du 22 octobre 2014 relative au fonctionnement de la Municipalité: le détail de la réponse de cette dernière, communiquée lors du Conseil communal du 1er décembre 2014, est disponible sur le site internet de la Commune, www.villars-le-terroir.ch, rubrique "Pilier public". ■

FUSION DE COMMUNES



ECHALLENS	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	OUI	NON	RESULTAT (% de oui)	Participation
Bettens	363	199	194	131	63	67,5%	54,8%
Bioley-Orjulaz	327	210	205	106	99	51,7%	64,2%
Echallens	3863	1649	1603	1243	360	77,5%	42,7%
Oulens-sous-Echallens	400	250	246	155	91	63,0%	62,5%
Penthéraz	291	204	202	169	33	83,7%	70,1%
Villars-le-Terroir	694	518	509	180	329	35,4%	74,6%
TOTAL	5938	3030	2959	1984	975	67,0%	51,0%

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

Entrée à la Municipalité le 01.01.1994, j'accède à la syndication en 1996 en remplacement de Jean-Marie Pittet.

590 habitants peuplaient alors notre village et trente-six couleurs de lait faisaient de la société de laiterie de Villars-le-Terroir la société avec le plus gros contingent du canton. Cette économie locale florissante permettait à toute une frange de la population de trouver un emploi sur place.

Les temps ont changé. A ce jour, même nos agriculteurs doivent quitter Villars pour compléter un revenu agricole insuffisant.

Approchant les 1'000 habitants, ne pouvant plus assumer nombre de tâches qui lui incombent, un certain nombre d'associations à géométrie variable et à buts unique ou multiple complètent de plus en plus la gouvernance de notre commune par délégation de compétence. Devant cette perte toujours plus importante de pouvoir de l'Exécutif et du Législatif, il était juste, approprié et le temps venu de

SALAGE ET DÉNEIGEMENT

Merci à vous qui faciliterez le travail de salage et de déneigement en piquetant et protégeant les endroits critiques de votre propriété et en évitant de laisser des véhicules parkés en bordure de chaussée ou sur la voie publique, écartant ainsi les risques de dégâts à vos biens. ■

réfléchir sur le « Comment infléchir cette tendance ? »

En réponse, Municipalité et Conseil communal se sont engagés dans un projet de fusion impliquant un changement institutionnel dont les bases de son fonctionnement étaient posées dans une Convention.

La votation populaire de ce week-end invitait les citoyens à un choix entre deux projets de société :

- une grande Commune de 8'500 habitants, projet à moyen et long terme, élaboré dans un consensus respectueux de tous les partenaires et qui aurait dû être porté par l'ensemble des élus dans le respect du fonctionnement de nos Institutions, garant de notre système démocratique et par là de notre paix sociale, puisque tant l'Exécutif que le Législatif avaient validé le projet, opposé au

- statu quo avec les limites que nous connaissons et qui ne saurait perdurer.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont construit, porté et soutenu ce projet jusque dans les urnes, mais j'ai également un profond respect de la volonté populaire et je prends acte du résultat du scrutin.

Pour un vrai et sincère engagement avec l'abnégation nécessaire exigée par la fonction pour l'avenir de la Commune et de tous les citoyens que l'on conduit, il faut « incarner » ce qui fait notre motivation.

Vous aurez compris que je ne trouve pas la motivation de mon grand engagement pour mes concitoyens dans une gouvernance du « Pour vivre mieux, vivons seuls et isolés ».

Jaqueline Bottlang-Pittet, Syndique ■

VOTRE AGENDA

SALOON
Nouvel An 2015
Mercredi 31 décembre 2014, dès 19H00
Grande salle de Villars-le-Terroir

Le FC VLT vous invite à venir passer ce nouveau cap au cours d'une soirée Western

MENU	ANIMATIONS
Aperitif offert	Ramenez-nous au temps des cow-boys et gagnez le concours de déguisements (enfants et adultes)
***	***
Terrine et salade	Bar et musique toute la soirée et jusqu'au matin

Fondue japonaise	

Dessert maison	

Café et Coupe de champagne	

FC VLT

Prix : 50.- CHF ou 2.- par année d'âge pour les enfants jusqu'à 14 ans
Inscription jusqu'au 24 décembre:
Par e-mail à : fcvillars-le-terroir@bluewin.ch
ou par téléphone : +41 79 797 46 50, Mathias Cudilleiro
 Paiement sur compte bancaire :
Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud, IBAN CH48 8043 4000 0070 8361 4

Fondue de la Paroisse St-Nicolas

Dimanche 1^{er} février à 12h
Complexe communal

Inscription jusqu'au mercredi 28 janvier par:
téléphone ou SMS au 079 517 92 56 ou par
e-mail à "saint-nicolas@villars-le-terroir.ch"

Adulte: CHF 25.- dès 15 ans
Enfant: CHF 1.- par année d'âge

Soirée des Dames

Vendredi 9 janvier à 19h
Complexe communal - Salle de Rythmique

Les dames du village, ainsi que leurs amies, sont invitées au repas suivi du traditionnel loto.

Inscription jusqu'au mardi 6 janvier auprès de

Mme Ariane Troci-Torti: 021 881 30 54

Célébration œcuménique

Dimanche 18 janvier à 10h
Complexe communal

Célébration marquant la fin de la Semaine de l'Unité des Chrétiens



La déchèterie sera
FERMÉE les mercredis 24 et 31 décembre
et OUVRETE le samedi 3 janvier

La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour

944 habitants